



CAHIER DES USAGES ET DES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Parc du Rhin - Ateliers de concertation

SOMMAIRE

INTRODUCTION & RAISON D’ETRE DE CE CAHIER.....	3
I. LES ETAPES DE LA DEMARCHE.....	4
II. SCHEMA GENERAL DES ENJEUX	5
III. L’IDENTITE DE LA PROMENADE DU RHIN – LES MOTS CLES	6
IV. RECITS ET CARTOGRAPHIE DES USAGES	7
V. PROMENONS-NOUS AU BORD DU RHIN... - SYNTHESE DES ORIENTATIONS D’AMENAGEMENT ET IDEES D’EQUIPEMENTS PROPOSES DANS LE CADRE DES ATELIERS.....	12
Partie 1 - Un parc écologique & éco-citoyen	13
Partie 2 - Un « parc des berges » entre Rhin et chemin de halage.....	15
Partie 3 - Une promenade connectée au quartier	17
Partie 4 - Un lieu vivant et en mouvement.....	18

Image de couverture : Barbara BELLIER

INTRODUCTION & RAISON D'ÊTRE DE CE CAHIER

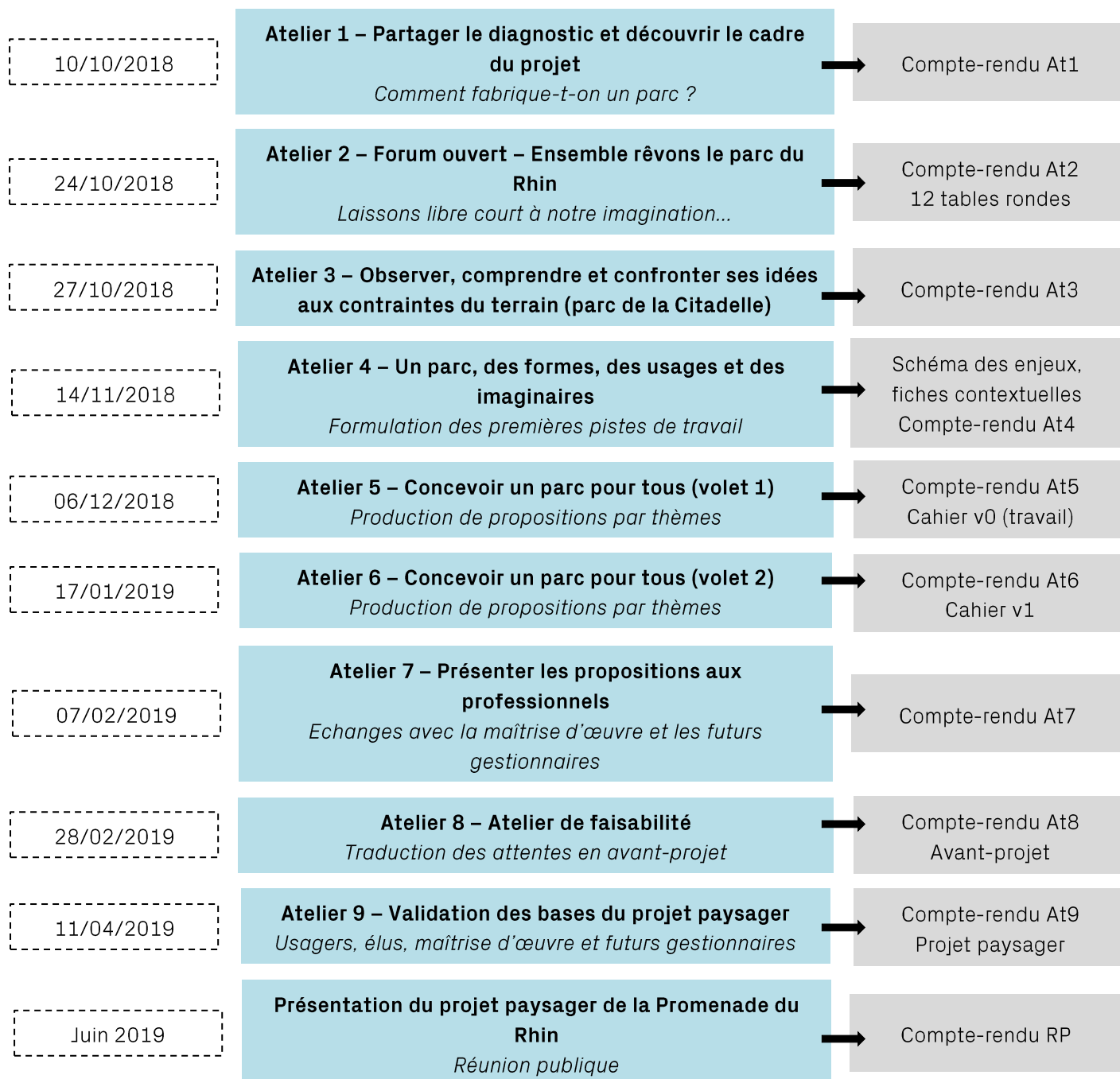
Ce document est l'aboutissement d'un travail de six mois réalisé dans le cadre des ateliers de concertation portant sur le futur parc du Rhin. Il retrace l'ensemble de la démarche et retranscrit les propositions d'aménagement et les usages imaginés sur ce futur espace, situé dans la continuité nord du Jardin des Deux Rives, le long du Rhin. Il présente d'une part, l'ensemble des usages souhaités pour ce futur parc, sous la forme d'une cartographie des possibles et de récits ; il détaille d'autre part les orientations d'aménagement définies par les participants, au travers de quatre thématiques : la dimension écologique et éco-citoyenne du parc, les berges, la connexion au quartier et les lieux de vie.

Les six premiers ateliers, auxquels plus d'une cinquantaine de personnes a contribué, se sont déroulés au Point Coop Café, de septembre 2018 à janvier 2019. Cette première phase de réflexion et de production des propositions, se poursuit de février à avril 2019, où l'équipe de paysagistes-urbanistes, l'Agence TER, ainsi que les différents services techniques échangeront avec les habitants, sur leurs propositions et la faisabilité du projet.

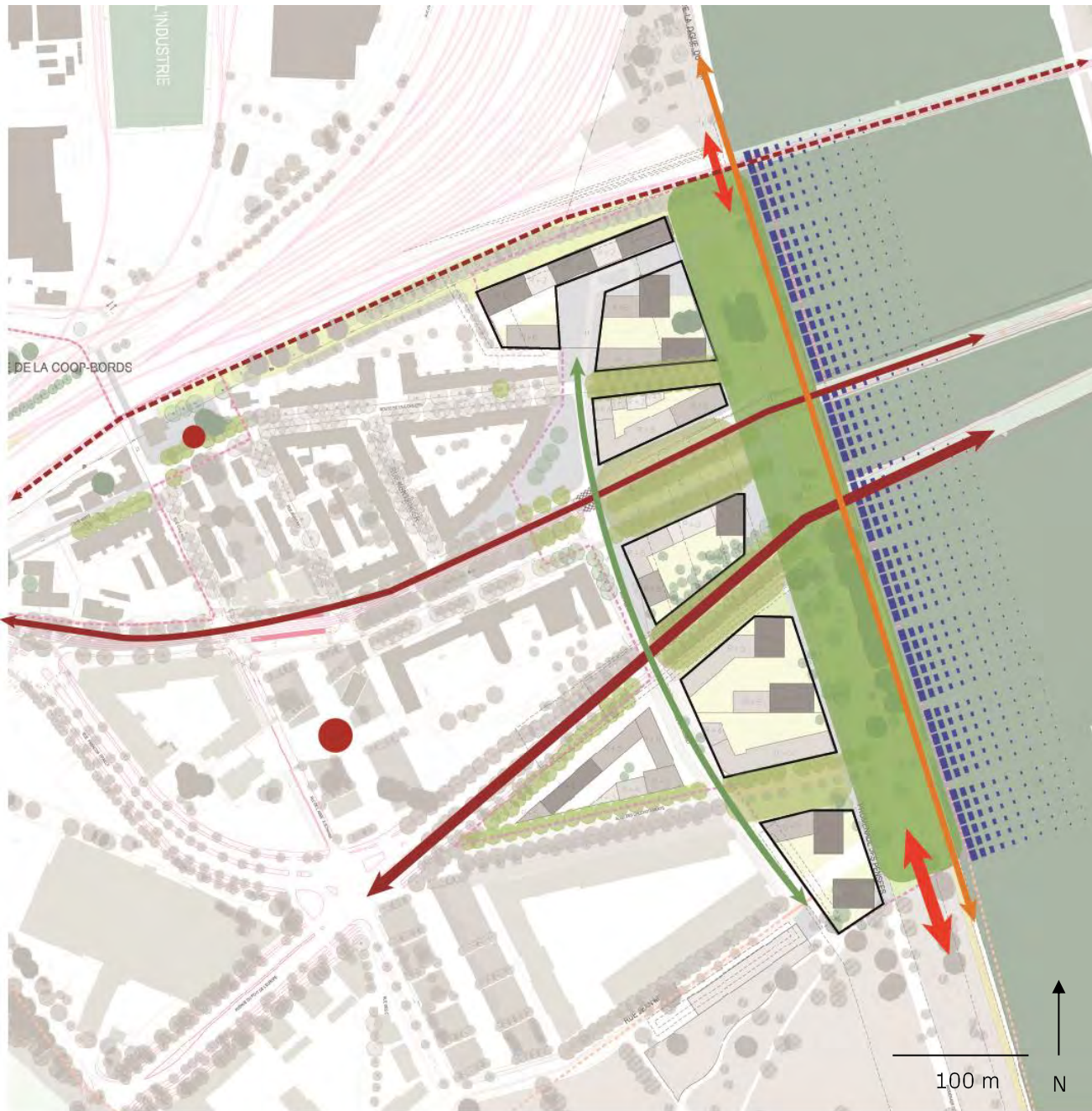
Cette concertation s'inscrit dans la démarche « Deux Rives Je participe » portée par l'Eurométropole et la Ville de Strasbourg, en partenariat avec la Société Publique Locale (SPL) Deux Rives. Elle associe les citoyen-n-e-s au projet Deux-Rives, afin de penser, débattre et imaginer les futurs espaces et lieux de vie des quartiers en développement (Citadelle, Starlette, Coop, Rives et Port du Rhin).

Vous pouvez retrouver l'ensemble des contributions ainsi que les informations relatives à la démarche « Deux Rives, je participe ! » sur la plateforme de participation citoyenne à l'adresse suivante : <https://participer.strasbourg.eu/>

I. LES ETAPES DE LA DEMARCHE



II. SCHEMA GENERAL DES ENJEUX



Limite des îlots



Connexions à travailler



Axe routier majeur



Axe du tram



Voie de chemin de fer



Transition parc/quartier à travailler



Rapport à l'eau / berges à travailler



Chemin de halage



Périmètre du parc du Rhin, classé en corridor écologique (SRCE/TVB)



Espaces intermédiaires



Places à connecter à la promenade

III. L'IDENTITE DE LA PROMENADE DU RHIN – LES MOTS CLES

Un travail sur les mots clés et les valeurs emblématiques de l'identité du parc a été réalisé avec les membres de l'atelier ; voici les grandes tendances qui s'en dégagent :

Le terme **PROMENADE** a finalement été préféré à celui de parc. En effet, au regard de la topographie du lieu - sa forme toute en longueur et sa taille modeste vis-à-vis du grand voisin qu'est le Jardin des Deux Rives – le terme de promenade semble plus lui correspondre. Par ailleurs, il suggère également d'autres imaginaires que celui de « parc » et véhicule une image plus dynamique, vivante et de découverte, qui correspond pleinement aux attentes exprimées.

Le **RHIN** représente l'élément d'identité qui s'est tout naturellement imposé. En effet, le fleuve et ses berges structurent cet espace, qui sera entièrement tourné vers son panorama ouvert et au-delà de lui vers l'Allemagne toute proche. Ce voisinage a d'ailleurs amené deux autres éléments très forts :

la volonté d'un lieu qui assume pleinement **SA DIMENSION FRANCO-ALLEMANDE** et en corolaire la mémoire de l'**HISTOIRE** de cet espace, intimement liée à la « grande » Histoire.

Autre élément prépondérant et régulièrement exprimé à Strasbourg, une très forte envie de **NATURE** (rhénane). Et le challenge est de taille, puisque l'une des idées unanimement partagées est de transformer la physionomie des berges pour leur redonner un aspect et un cachet « naturel ».

Au-delà de la dimension naturelle, cet espace a également été qualifié d'**ECO-CITOYEN**, traduisant ainsi de nombreuses attentes précises (parc « zéro déchet, support d'éducation à l'environnement, compostage, jardinage partagé...).

Enfin, sa vocation de **LIEU VIVANT**, propice au divertissement, à l'échange, la rencontre et l'expression d'un art et d'une culture populaires et en lien avec leur temps a également fait consensus et été plébiscitée par les participants.

Son implantation entre France et Allemagne, au bord de l'eau, légèrement à l'écart de la ville suggère pour beaucoup une dimension d'évasion (air, horizon,...) et en fait également une vitrine à l'entrée en France. Enfin, ce futur lieu a souvent reçu les qualificatifs suivants : familial, apaisé, sécurisé, avec une ambiance de quartier / village, à l'abri des flux de circulation (voitures / cyclistes).

IV. RECITS ET CARTOGRAPHIE DES USAGES

Les principaux usages identifiés ont été regroupés au sein de huit catégories. Chacune d'elle est illustrée par un personnage fictif dont les usages du parc ont été imaginés par les membres de l'atelier. Quelques exemples de déclinaisons de chaque catégorie d'usage sont également présentés.

1/ Se détendre

Suzanne est amoureuse de ce lieu. Elle adore venir s'y détendre et lire un ouvrage pioché « au hasard » dans la « cabane à livres ». Ici elle peut s'étendre dans l'herbe au calme, se poser sur un ponton « les pieds dans l'eau » ou profiter des « hamacs » installés à demeure si elle ne vient pas trop tard (ils sont très prisés). Elle ne se sent plus en ville ; il y'a toujours un peu d'air, comme au bord de la mer et plus d'horizon avec la présence du fleuve. En été, elle apprécie bronzer sur la grève et se baigner dans le Rhin comme le faisaient les strasbourgeois autrefois.

Déclinaisons : farniente, sieste, bronzette, baignade, promenade, lecture, pêche, photographie...



2/ Se dépenser

Jibril & Sam viennent souvent au Jardin des Deux Rives pour ses infrastructures sportives et adorent, pour s'y rendre, emprunter la promenade entre l'arrêt de tram et le jardin. Par ailleurs, Sam passe le plus clair de son temps libre aux abords de la rampe de skate, nichée au cœur des gradins entre le pont routier et le pont du tram...

Déclinaisons : footing, sport collectif, skate, danse...

3/ Se divertir

Sarah & Théo apprécient tout deux le carrousel et le marchands de glaces qui se situent sur l'esplanade entre la route du Rhin et la voie de tram. Ils fréquentent également assidûment l'aire de jeux pour enfants et l'espace cyclable pour enfants qui se situent à l'extrémité Nord du parc. C'est par ailleurs leur espace de jeu privilégié avec tous les copains qui habitent juste à côté. Leur grand-mère, qui les garde souvent, apprécie le côté « fermé et sécurisé » de cet espace (vis-à-vis des

voitures et des autres cyclistes) et cette ambiance de quartier/village qui fait qu'on croise toujours un voisin ou une connaissance ici. Tout proche de là, ils aiment également partir à l'aventure dans la « cabane du platane » (cabane suspendue aménagée dans un vieux platane) pour son côté sauvage et propice aux histoires extraordinaires.

Déclinaisons : concert, spectacle, événement culturel ou artistique, partie de pétanque (adultes), jeux (aire et agrès), aventure, exploration (enfants)...



4/ Se restaurer

Frantz & Sandra boivent un verre sur la terrasse du Biergarten. C'est leur « 1er rendez-vous » et pour cela, ils recherchaient un lieu calme et « au vert ». Comme le parc possède un « jardin des amoureux » avec des alvéoles vertes et intimistes, ils y consomment leurs boissons en tête à tête et savourent ce moment. Tout à l'heure ils iront assister au spectacle d'une compagnie de rue au « théâtre de verdure ».

Déclinaisons : pause repas, pause gourmande (glaces, crêpes, marrons chauds, barbe à papa...), boire un verre...

5/ Interagir

Céline fréquente le parc à toute heure ; à l'occasion de bon matin pour un footing entre copines, tantôt pour la pause de midi (elle apprécie le food-truck « écolo-bio »), tantôt dans l'après-midi, sur l'herbe à l'ombre pour réviser, discuter, jouer aux cartes avec les copains de la fac, en fin de journée pour siroter un jus de fruit en terrasse à la brasserie, bercée par la musique d'un concert donné au kiosque voisin et bien sûr le soir pour boire un coup assis dans l'herbe et refaire le monde (mais attention, elle ne laisse rien trainer suite à son passage dans ce parc « zéro déchet ») puis danser sur la péniche jusqu'au « bout de la nuit ».

Déclinaisons : rencontres, lieu de rendez-vous, jeux divers (jeux de société, échecs, pétanque..), lieu d'échange et de discussion, pratique physique collective, danse...



6/ Créer

Max aime l'ambiance de vacances qui plane ici en toutes circonstances (on se croirait en bord de mer) et le côté joyeux et détendu des promeneurs. Au début il peignait surtout le fleuve et les oiseaux, qui l'inspirent, mais, suite à des demandes répétées, il s'est mis à peindre et « croquer » les passants et touristes avec qui il aime discuter. Il donne ainsi un petit air de « butte Montmartre » à ce nouveau quartier. Depuis il a fait des émules et l'endroit est maintenant connu des peintres et des touristes.

Déclinaisons : jouer de la musique, peindre, dessiner, taguer, à demeure ou de manière éphémère...

7/ Cultiver

Virginie habite l'ancienne « Cour des Douanes » depuis peu. Dès son arrivée dans le quartier, elle a souhaité intégrer le jardin partagé où elle a rencontré Mohamed, qui connaît tout des plantes et des graines. Depuis, ils s'y retrouvent souvent pour jardiner et discuter ensemble. Elle cueille aussi très régulièrement les pissenlits, qui poussent dans les endroits les moins fréquentés de la promenade et les fruits des petits fruitiers nichés au cœur du parc. Elle est par ailleurs une des chevilles ouvrières des chantiers d'aménagements participatifs du parc, qui regroupent bénévoles et personnes en insertion. L'équipe se regroupe régulièrement sous le kiosque à proximité duquel est également située leur « cabane à outils », qui est le mini-local de l'association qui gère le jardin partagé.

Déclinaisons : jardinage, cueillette, élevage (poules), compostage...



8/ Découvrir / Apprendre

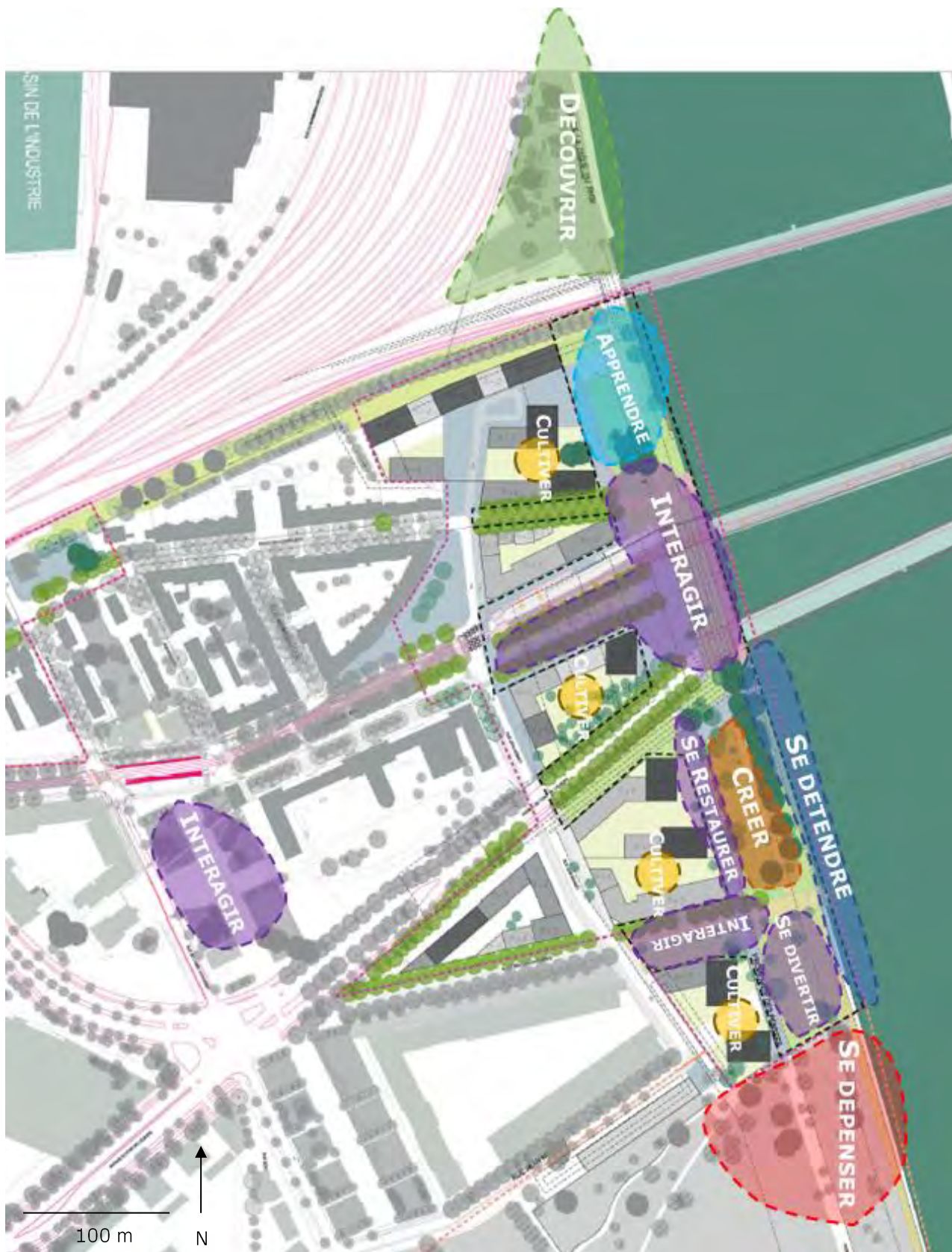
Avec toutes les animations et possibilités offertes par la promenade du Rhin, Brahim et les enfants du Centre socio-culturel viennent ici très souvent. Ils fréquentent le jardin partagé et partent également à la découverte des petites bêtes des hautes herbes et du bord de l'eau sur les berges et autour de la mare. A l'occasion, le CSC organise par ailleurs avec les enfants et écoles du quartier une course d'orientation qui permet de découvrir les richesses de la promenade (naturelles, patrimoniales, historiques...), mais également le Jardin des Deux Rives côté français et côté allemand.

Déclinaisons : observation naturaliste (oiseaux, insectes, animaux, plantes...), éducation (nature, vivre ensemble), découverte de l'histoire des lieux (parcours, panneaux, guide...), pratique de l'allemand (/du français), éveil des sens (aromatiques, plantes odorantes / aromatiques, petits fruitiers, fleurs, plantes comestibles...), contemplation (nature, Rhin...), course d'orientation...



UNE PROMENADE AUX MULTIPLES USAGES

Usages indicatifs – pas de caractère « strict » ou exclusif



V. PROMENONS-NOUS AU BORD DU RHIN... - SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET IDÉES D'ÉQUIPEMENTS PROPOSÉS DANS LE CADRE DES ATELIERS

Partie 1 - Un parc écologique & éco-citoyen

Partie 2 - Un « parc des berges » entre Rhin et chemin de halage

Partie 3 - Une promenade connectée au quartier

Partie 4 - Un lieu vivant et en mouvement



Crédits : Barbara BELLIER

Partie 1 - Un parc écologique & éco-citoyen

Une belle ambition pour la vitrine de Strasbourg sur le Rhin

1. La promenade sera une « oasis » de nature en ville

A cette fin, le **patrimoine végétal** existant serait conservé (grands arbres). **Les berges** (digue très minérale) **seraient renaturées** et les talus travaillés de manière paysagère. Même les ponts pourraient être végétalisés (rideau végétal / plantes grimpantes).

Dès que cela sera possible, **l'écosystème rhénan** (essences sauvages, locales et rustiques) serait favorisé en privilégiant une végétation multi-strates (étagées) et en protégeant / développant la biodiversité par des aménagements adaptés. Des continuités et corridors écologiques pourront être prévus dès la conception pour permettre un maillage avec les autres parcs du quartier.

Dans son fonctionnement nocturne, le parc prendrait également en compte la **trame noire** afin de réduire au maximum la pollution lumineuse. Cet espace ferait par ailleurs l'objet d'une **gestion écologique différenciée**, prévue dès sa conception (objectif de labélisation « éco-jardin »).



2. La promenade sera prolongée par un espace naturel

Bien que n'appartenant pas au périmètre de réflexion initial, les membres de l'atelier ont souhaité faire une **proposition cohérente d'aménagement pour les berges et le chemin de halage** au Nord du pont de chemin de fer en prolongement de la promenade (2 km de linéaire en « cul de sac »).

Sur cet espace, la vocation / priorité naturelle sera affirmée et affichée. L'objectif étant d'y **favoriser le retour d'une végétation de rives** (roselières) et d'une **ripisylve locale** afin de rétablir un écosystème plus naturel.

Une **continuité de cheminement** sera offerte aux piétons, familles, sportifs, pêcheurs et naturalistes sur le chemin de halage. Aucune circulation de véhicule ne serait autorisée (hors services d'entretien). Les chiens devront y être tenus en laisse.

Des variations de niveau du chemin de halage par rapport à l'eau permettraient d'implanter quelques **aménagements et placettes** (pour les usagers) et de créer des **zones sanctuarisées** (faune / flore) au bord de l'eau. Cet espace deviendrait de plus en plus calme (et de moins en moins « aménagé ») à mesure qu'on s'éloignera vers le Nord.

Deux observatoires en bois y seraient créés. Un premier, au niveau du pont de chemin de fer (noyé dans la végétation) et un second en hauteur (type tourelle en bois) à environ 1km de distance (sur l'assise de la casemate existante ?). L'objectif étant de pouvoir observer la faune tant terrestre qu'aquatique.



3. La dimension éco-citoyenne y sera développée

La promenade sera un lieu privilégié de **sensibilisation, de découverte et d'éducation à l'environnement** (actif et « passif » par l'intermédiaire de supports et aménagements variés). La possibilité d'observer la faune et la flore pourrait être proposée au public en développant les aménagements adéquats (observatoire, supports pédagogiques...).

L'ambition de créer un parc « zéro déchet(s) » a été mise en avant (poubelles uniquement en périphérie et travail de fond sur le regard, la sensibilisation et l'esthétique). Cette réflexion pourrait associer la collectivité, les habitants, associations, enfants et écoles du quartier. Cette dynamique sera également prolongée avec la volonté de prévoir et favoriser l'implantation d'une aire de compostage collectif de quartier.

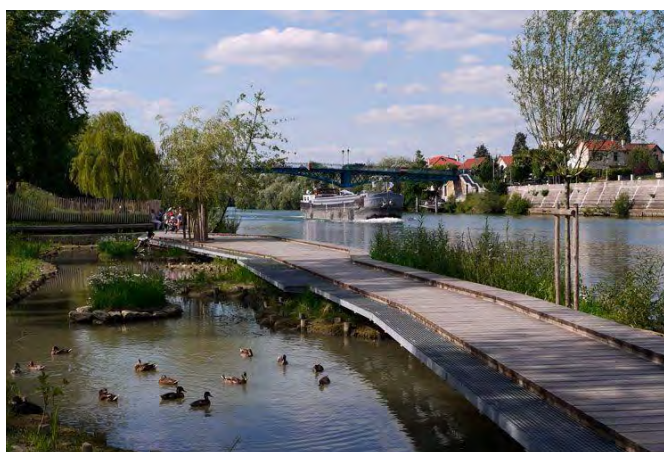
Enfin, le parc affirmerait également une vocation « vivrière » en privilégiant **l'installation d'espaces à vocation « culturelle »**, tels que jardin potager partagé, jardinets en « self-service » (aromatiques, petits fruitiers...), « jungle en permaculture », Potager Urbain Collectif, poulailler collectif... Dans cet esprit, une **emprise modeste destinée à ces aménagements « vertueux » pourrait être conservée** afin de développer des initiatives en partenariat avec les futurs habitants (sur les espace privés et/ou publics).

Partie 2 - Un « parc des berges » entre Rhin et chemin de halage

Le chemin de halage... rien que le terme véhicule une histoire et un imaginaire !

1. Le chemin de halage sera remanié en un « chemin des berges »

Un **chemin des berges** - à ras ou sur l'eau - **gagné sur le Rhin** et accessible uniquement aux piétons pourrait être créé. Il permettrait de profiter pleinement des berges ensauvagées et du fleuve, dans une ambiance calme, tout en préservant et favorisant la découverte de la biodiversité présente au bord du Rhin (oiseaux d'eau en particulier).



Crédits : Barbara BELLIER

Il s'articulera en plusieurs parties (du Sud au Nord de la promenade) :

- Au Sud du pont de l'Europe, un **tronçon « submersible »** serait implanté directement dans le lit du fleuve. Ces ondulations respecteraient et épouseraient la forme des berges (bancs de galets) et permettraient de **recréer des espaces végétalisés directement au pied des berges**. Le long de ce tronçon, l'ancien chemin de halage serait également conservé pour permettre la circulation en période de crue. Celui-ci serait agrémenté « d'espaces de pause » (« alvéoles ») avec vue sur le fleuve, espaces intimistes, de repos, de calme) et de quelques pontons / terrasses sur l'eau. Ces deux chemins seraient reliés en plusieurs points (escaliers / passerelles).
- Entre le pont Beatus-Rhenanus et le pont de chemin de fer, c'est l'ancien chemin de halage (sur la digue) qui sera conservé. Profitant d'un décrochage de la berge, celui-ci serait prolongé vers le Nord par une **nouvelle passerelle sur pilotis** (à hauteur de digue – ancrée dans l'ancien chemin de halage), dessinant **un belvédère sur le Rhin** et permettant le franchissement du pont de chemin de fer.
- Enfin, au Nord du pont de chemin de fer, c'est l'ancien chemin de halage qui sera repris. A ce niveau également des pontons et/ou placettes au bord de l'eau peuvent être aménagés pour permettre l'accès ponctuel à l'eau.



2. L'eau et les berges du fleuve affirmeront à la fois l'identité et l'attractivité du parc

L'aménagement de la digue du Rhin permettrait de ramener une dimension et une esthétique naturelle aux berges et de **développer les points de vue et l'accès au fleuve**.

Le chemin des berges, cœur du parc, serait un lieu de promenade privilégié et très atypique à Strasbourg. Le long du fleuve, de **multiples espaces de détente seraient aménagés** (mobilier urbain type transats en bois / hamacs à demeure, terrasse / ponton avec assises...); certains seraient végétalisés afin d'être à l'abri du vent et du soleil en été.

Un ou plusieurs épis pourraient être réimplantés dans le lit du fleuve pour créer des zones d'eau calme / de baignade et en référence à l'histoire des lieux (« île aux épis »).

L'installation d'un « café flottant » (péniche) le long de la promenade (par exemple amarré à la partie du chemin des berges située au-dessus de l'eau) est également vivement recommandée (prévoir support d'amarrage).

Enfin, en référence à un usage historique et à la pratique des habitants du quartier l'été ou de nos voisins allemands et suisses, il serait souhaitable de **permettre / favoriser la pratique de la baignade en ces lieux** (sauvage dans le Rhin ou éventuellement par l'intermédiaire d'une piscine flottante).

Au-delà des berges, **la présence de l'eau serait également réelle ou suggérée** à divers niveaux sur la promenade et dans le quartier : par le biais d'une fontaine ou de « jeux » d'eau, d'une mare à vocation écologique, esthétique et pédagogique, de noues collectant les eaux de pluie et créant des zones ponctuellement humides et même d'une zone de phyto-épuration des eaux grises des bâtiments (en marge du parc – sur l'espace privé).



Partie 3 - Une promenade connectée au quartier

« Une promenade pour le quartier, un quartier pour la promenade »

1. La complémentarité et la cohérence des aménagements et équipements à l'échelle du quartier devra jouer pleinement

Face aux nombreux besoins exprimés sur une promenade du Rhin de taille relativement modeste, il apparaît nécessaire de faire jouer au mieux les **complémentarités** à une échelle plus vaste et en particulier :

- la **complémentarité des deux rives** (française / allemande), avec la présence à Kehl d'équipements variés (villa Schmidt, piscine de plein air, aire de jeux atypique...),
- la **complémentarité des équipements et services à l'échelle du quartier** et des 3 parcs, avec la Promenade du Rhin, le Jardin des Deux Rives (espace événementiel, future aire de jeux « XXL ») et le Parc du Petit Rhin (équipements non définis à ce jour).

Des microcentralités à développer ont été identifiées à l'échelle du quartier (place de l'Hippodrome, ancienne Cour des Douanes / route du Rhin...). L'implantation de surfaces commerciales en rez-de-chaussée des futurs immeubles devra contribuer à leur affirmation, tout comme leur classement en « zone de rencontre » pour ne pas que la voiture y soit seule reine. Il conviendra par ailleurs de **mettre la promenade en réseau avec les espaces publics du quartier**, en développant des cheminements piéton sécurisés.

Prenant en considération l'importante emprise au sol des installations sportives préexistantes (« Hat trick » et city stade) et la grande mobilité de leurs usagers (adolescents / jeunes adultes), le choix a été fait de **privilégier sur la promenade, la détente, la balade et la dimension sociale** plutôt que la pratique sportive. Il conviendra cependant de ne pas négliger leur réimplantation à l'échelle plus vaste du quartier (proposition : en partie Nord du Jardin des Deux Rives).

Une **signalétique** à l'échelle du quartier (et pas uniquement de la promenade du Rhin), précisant la localisation des divers équipements / centres d'intérêts, sera également à mettre en place.

2. Les îlots bâtis et espace inter-îlots seront pleinement intégrés au parc

De fortes attentes ont été exprimées dans ce domaine et en particulier :



- **Afficher une forte ambition d'intégration environnementale du bâti** dans ce nouvel environnement et déterminer une « cible » comme pour les éco-quartiers (biodiversité / végétalisation / présence de l'eau / équipements mutualisés tels que potager/composteurs...) malgré (ou grâce à) leur grande hauteur (ex : jardins suspendus)

- **Favoriser une perméabilité visuelle plutôt que physique entre parc et îlots** (pour éviter leur « privatisation »). Distinguer les espaces privés et publics sans les enfermer et tout en travaillant les continuités paysagères et architecturales (allées traversantes / cœur d'îlots, espace public / privé) en envisageant des aménagements similaires dans les espaces verts privés des îlots et dans le parc (jardin partagé / points de vue vers Rhin & promenade)
- **Affirmer la vocation d'espace de vie sociale et de rencontre des espaces inter-îlots** pour favoriser les interactions entre les habitants de l'ancien et du nouveau quartier, et au-delà avec les eurométropolitains ou voisins allemands. La densité de mobilier y serait plus importante et diversifiée afin que le parc se diffuse dans le quartier (en accord avec la notion de seconde peau : privilégier les « micro-séjours », la latéralisation et les cordons de sociabilité). L'aménagement de ces espaces pourrait entre autres se faire à l'occasion de chantiers participatifs mobilisant les riverains et associations du quartier.

3. La promenade du Rhin viendra articuler le Jardin des Deux Rives avec le quartier

L'arrêt de tramway constituera un point d'entrée important pour cet ensemble ; il sera donc important de **prévoir une signalétique vers la promenade du Rhin et le Jardin des Deux Rives** « en pointillé » depuis cet arrêt et tout au long de la promenade (signalétique intégrée au mobilier urbain). L'absence de rupture entre la promenade du Rhin et le Jardin des Deux Rives serait garantie par le biais d'une continuité d'aménagements, lesquels débiteront depuis le quartier historique du « Port du Rhin ».

Une vigilance particulière serait appliquée au fait de **ne pas créer de pistes cyclables dans le parc** (axe nord/sud), autres que celles existantes pour ne pas engendrer de conflits d'usagers. Les cyclistes seraient incités à poser leurs vélos aux entrées du parc par l'installation d'arceaux à vélo (croisement route du Rhin/rue Jean Monnet ou sous le pont de tram).

Partie 4 - Un lieu vivant et en mouvement

Dans l'esprit général et bien que ce parc ait été baptisé « promenade », on ne fait pas que passer en ce lieu, on « va au parc ».

1. Un second chemin répondra aux attentes du plus grand nombre, dans un espace vivant, mais apaisé

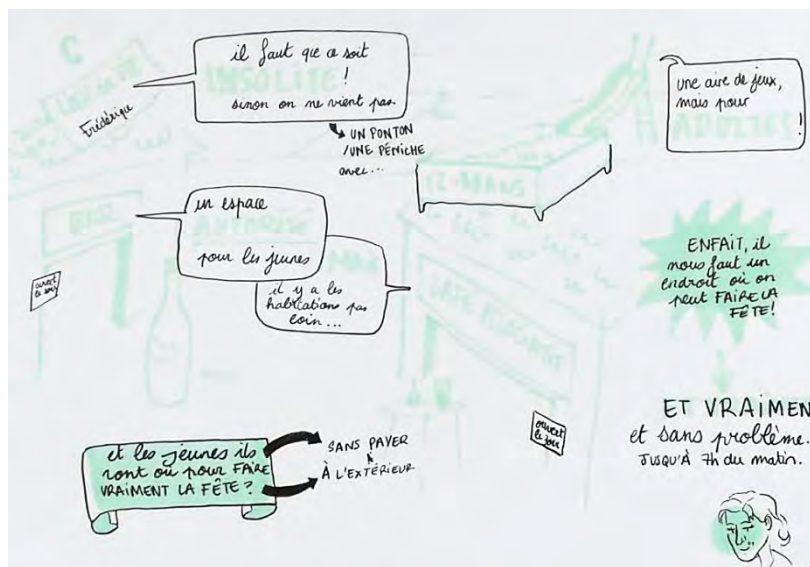
En complémentarité du chemin des berges, un second cheminement viendrait irriguer le côté Ouest de la promenade où se concentrerait l'essentiel des activités vivantes et conviviales du parc.

Ce **chemin** (qui reste à baptiser) s'articulerait en plusieurs parties (du Sud au Nord de la promenade) :

- Dans le prolongement du Jardin des Deux Rives, **il serait non rectiligne et polymorphe** (univers / revêtements / rythme), dévolu à celles et ceux qui se fixent dans le parc et aux activités récréatives diverses (festives, culturelles, restauration...). Il ne passerait pas trop près des immeubles pour permettre l'implantation de terrasses et autres lieux de vie entre les îlots bâtis et le chemin sans occasionner trop de gêne (bruits en soirée). Il serait richement

pourvu en espaces diversifiés et mobilier urbain propice à la « fixation » des promeneurs (idée d'un muret avec assise intégrée...).

- Entre le pont Beathus-Rhenanus et le pont de l'Europe, il se rapprocherait de la berge et s'élargirait en **un espace plus minéral agrémenté de gradins** (gestion des différences topographiques) d'un skate parc et d'arceaux vélo (abrités dans l'espace sous le pont du tram)



- Par la suite, entre les deux ponts de chemin de fer et du tram, il s'élargirait sous la forme **d'une esplanade / plage verte** qui accueillera notamment des équipements de proximité pour les enfants (aire de jeux, « cabane du platane ») et un espace pour apprendre et pratiquer le vélo en sécurité (« école de vélo » pour les enfants). Il a aussi été envisagé un temps que cet espace puisse accueillir l'ancien « kiosque » de la Cour des Douanes ou un carrousel.



Dans la partie Sud de la promenade, entre ce chemin et le chemin des berges viendraient s'implanter **des espaces thématiques aux ambiances différentes** (ex : jardin pédagogique, jardin sensoriel, jardin botaniste, jardin des amoureux, labyrinthe végétal, jardin « historique »...) ou **des écrans de**

verdure qui structureraient et agrandiraient l'espace (en dehors des espaces boisés - grands arbres déjà présents).

De l'autre côté, entre le chemin et les îlots bâtis, **des espaces pour de la petite restauration**, avec des **terrasses**, qui se feront les plus discrètes possibles (volonté d'intégration « végétale »), pourraient être aménagés.

Bien que régulièrement festive, l'ambiance de ces espaces devra être apaisée, conviviale, respectueuse et familiale. Les aménagements et équipements présents devront également faire la part belle à la dimension ludique pour tous les âges (pas seulement enfants) avec des agrès et aménagements adaptés (tables d'échecs...).

Bien que la promenade n'accueille que peu d'installations sportives, on pourrait envisager le passage d'une Vitaboucle le long de ce cheminement.



L'ensemble des cheminements de la promenade devront **garantir la meilleure accessibilité aux personnes handicapées physiques et personnes âgées**, en aménageant des cheminements plats (sans rupture) et ponctués de mobilier urbain (bancs à intervalle régulier). L'accès aux berges devra également être possible pour tous.

2. La promenade hébergera de multiples pôles d'attractions

Outre les commerces en rez-de-chaussée des îlots qui borderont la promenade et viendront créer des lieux d'attraction, des équipements spécifiques pourraient venir s'égrainer tout au long de celle-ci.



Il a notamment été imaginé la possibilité d'implanter les **équipements** suivants :

- Un Kiosque / scène ouverte
- Un Biergarten
- Une péniche (bar de nuit, salle de spectacle ...)
- Un carrousel pour petits et grands
- Un « théâtre de verdure » / arène tournée vers le fleuve entre promenade du Rhin et Jardin des Deux Rives
- un « tiers lieu » / café associatif sur le site de l'ancienne casemate (bord du Rhin)
- Un boulodrome avec des bancs et un espace ombragé
- Une piscine flottante ou un lieu de baignade naturelle (une sorte de « Strasbourg plage » surveillé ?).

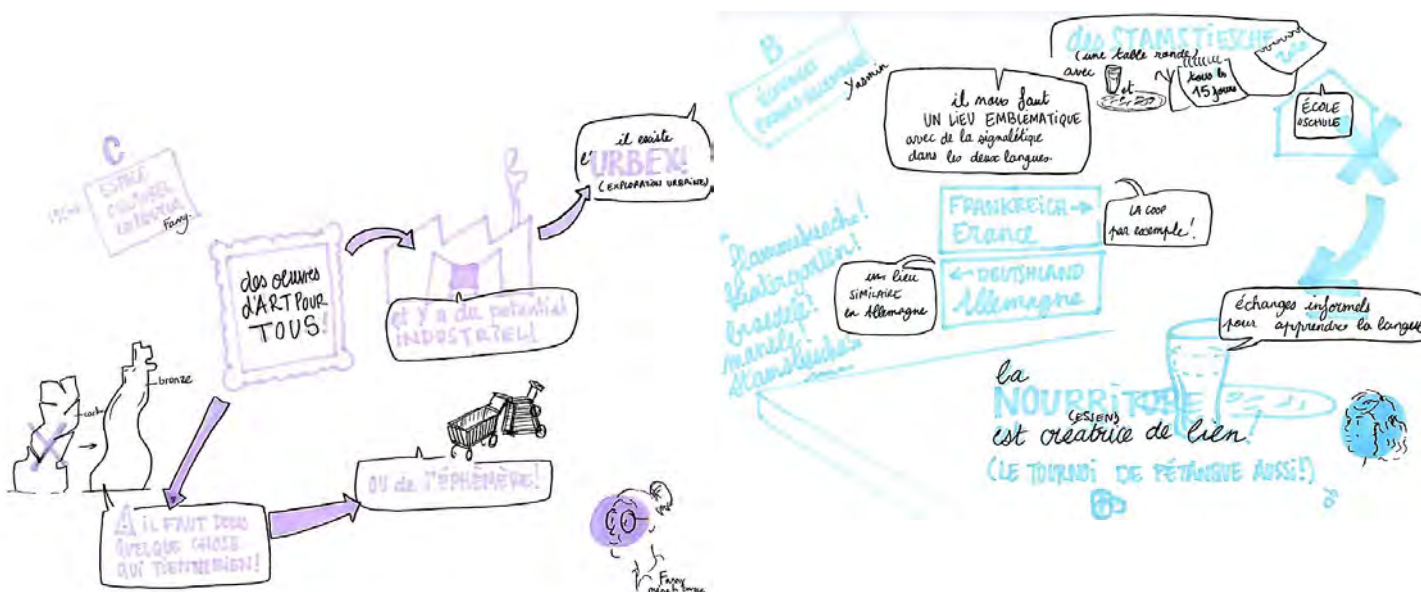
3. Elle affirmera la vocation culturelle et franco-allemande du quartier

La promenade aura, entre autres, vocation à **être un espace culturel ouvert et ouvert à tous** (non élitiste).

Il s'agira d'en faire un **lieu d'expression et de création artistique pour « tout le monde »** (ex : des artistes qui peignent et/ou « croquent » les passants, présence d'un mur de street art, possibilité de jouer de la musique en toute liberté sous le kiosque...)

La créativité pourra également s'exprimer autour des **jardins thématiques** (pérennes ou éphémères ?) en particulier par leur mise en scène, ou encore par le biais d'une palette végétale polychrome ou proposant une diversité d'odeurs (jardin aromatique / jardin des sens / lianes parfumées...).

Enfin ce lieu aura vocation à **héberger et développer une vie franco-allemande intense** (événements culturels et festifs communs, ateliers linguistiques « permanents »...)



4. Et transmettra la mémoire de l'histoire européenne qui a marqué ces lieux

Un circuit devrait permettre au visiteur de **découvrir ces lieux où la petite histoire rejoint la grande**. A cette fin, seraient créés des repères / supports pour découvrir les éléments historiques / patrimoniaux du quartier. On pourra en particulier s'attacher à faire découvrir l'histoire du Port du Rhin, l'histoire des ponts entre Strasbourg et Kehl, les éléments liés à la Seconde Guerre Mondiale (casemates, stèles et plaques commémoratives, char Zimmer...).

Dans un autre registre, la **mise en valeur des usages passés autour de l'eau et du fleuve** (bains publics, piscine, pêche aux grands migrateurs / saumons...) serait également intéressante à porter à connaissance du grand public selon un format qui reste à définir.





Merci à tous les participants qui ont contribué à cette première phase de concertation !

Merci aux animateurs et intervenants qui ont œuvré à l'animation des ateliers et à la réalisation de ce cahier :

Florian FRANCK-NEUMANN,
Carole BEHR-KOHSER,
Emeline BALL,
Alain BONNOT,
& Barbara BELLIER

Ville et Eurométropole de Strasbourg

Direction Urbanisme et territoires
Direction de territoire Neudorf – Deux Rives
19 route du Polygone 67100 Strasbourg

SPL Deux Rives

3 rue de la Coopérative 67016 Strasbourg Cedex
contact@spldeuxrives.eu